

Réf: Dossier 338705

Avis de constitution

SOCIETE « NA2S TRANS »

Siège ABIDJAN ANYAMA CARREFOUR DJIBA, Lot 147,
Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Août 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NA2S TRANS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
TRANSPORT PUBLIC, PRIVE DE PERSONNES ;
TRANSPORT DE MARCHANDISE PUBLIQUE PRIVE ;
PRESTATIONS DE SERVICES ET DIVERS ; ACHAT ET VENTE
DE MATERIEL TECHNIQUE PROFESSIONNEL ; IMPORT-
EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA CARREFOUR DJIBA, Lot
147, Ilot 27

Dirigeant(s) M SANGARE MOUHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08847 du 05/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52855/GTCA/RC/2024 du 05/09/2024

